

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
en vertu de l'article 45 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 22 janvier 2020, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe

Dossier n° : D08-02-19/A-00349
Propriétaire : 2536662 Ontario Inc.
Emplacement : 16-20, avenue Hamilton Nord
Quartier : 15 – Kitchissippi
Description officielle : partie des lots 3 et 4, plan enr. 58
Zonage : MC16[2576] H(27.5)
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

La propriétaire souhaite démolir le bâtiment situé sur le bien-fonds en vue de construire un nouvel immeuble résidentiel polyvalent de 8 étages, conformément aux plans déposés auprès du Comité.

DISPENSE REQUISE :

La propriétaire demande au Comité d'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage en vue de permettre que la largeur de l'allée de circulation à deux sens qui mène à un garage de stationnement de 20 places et plus soit réduite à 3,5 mètres, alors que le règlement exige une largeur d'allée de circulation à deux sens de 6 mètres, mais qui ne dépasse pas 6,7 mètres.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.